
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC)

Le ministère comporte cinq directions générales dites « géographiques ». Chacune d'elles se concentre sur une région du monde particulière (Afrique et Moyen-Orient, Asie-Pacifique, Europe, Amérique latine et Antilles, et États-Unis). Les services fournis par AECEC comprennent des conseils fondamentaux sur des questions reliées au domaine de l'exportation et sur d'autres sujets connexes, des conseils en matière d'investissement et de tourisme, des publications, des études de marché et des renseignements sur les programmes d'aide financière gouvernementale. Une direction générale distincte fournit de l'information sur le marché américain et particulièrement sur les répercussions de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

À l'étranger, les agents d'investissement déterminent les marchés et secteurs prometteurs, en plus d'être des personnes-ressources sur place dont vous pouvez vous servir lors de la planification de votre voyage à l'étranger. Ce service est fourni par les ambassades, hauts-commissariats, consulats et autres missions diplomatiques du Canada partout dans le monde.

Les noms et adresses de ces missions et d'autres renseignements connexes se trouvent dans la publication intitulée *Répertoire du service des délégués commerciaux du Canada*, produite par AECEC. Pour en obtenir un exemplaire, composez le 1 800 267-8376, ou communiquez avec les centres du commerce international situés dans les bureaux régionaux d'ISTC ou avec Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario), K1A 0G2.

Investissement Canada

Investissement Canada est un organisme fédéral qui travaille en étroite collaboration avec les représentants du Canada à l'étranger, d'autres ministères du gouvernement fédéral, les autorités provinciales et municipales et le secteur privé afin de fournir une gamme de services dont l'objectif est de mettre en relation les intérêts des investisseurs avec des possibilités particulières.